

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2013/11/26-03

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 novembre 2013, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education, et notamment son article L. 613-2,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille approuvés par le conseil d'administration de l'Université d'Aix-Marseille en sa séance du 24 septembre 2013,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 7 novembre 2013 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : CU Education thérapeutique pour patients experts

Le conseil d'administration approuve la création du CU d'éducation thérapeutique pour patients-experts pour l'année 2013-2014. Les caractéristiques de ce CU sont détaillées dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 25

Fait à Marseille, le 26 novembre 2013


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Créations de Diplômes d'Etablissement 2013-2014 Campagne complémentaire - Novembre 2013 -

Avis de la CFVU du 07/11/2013 - Approuvé par le CA du 26/11/2013

Composante	Domaine	Type diplôme	Intitulé	Responsables	création / renouvellement	Date Conseil de composante	Tarifs FI	Tarifs FC/ Reprise d'études non financée (RENF)	Observations Expertise	Date CFVU	Avis CFVU	Observations CFVU
Médecine	S.Santé	CU	CU d'éducation thérapeutique pour patients-experts	Patrick DISDIER Jean-Pierre COUDEREAU	création	18-oct-13	- €	500 €	Avis très favorable sous réserves	7-nov.-13	Avis Favorable sous réserves	Le dossier doit être modifié : dans la section du formulaire "Débouchés professionnels et poursuite d'études" remplacer la formulation "Nouveaux métiers d'éducateurs thérapeutiques" par "Missions d'éducation thérapeutique".